



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

**Vingt-sixième Comité permanent
du Comité régional de l'Europe**

Première session

Rome (Italie), 20 septembre 2018

EUR/SC26(1)/REP

1^{er} novembre 2018

180662

ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport sur la première session

Sommaire

Ouverture de la session	3
Élection du bureau.....	3
Réflexions sur le CR68	3
Dates et lieux des prochaines sessions	4
Sous-groupes du CPRC.....	4
Aperçu préliminaire du CR69	5
Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session.....	5
Annexe 1. Ordre du jour.....	6
Annexe 2. Liste des documents.....	7

Ouverture de la session

1. Le Vingt-sixième Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR) a tenu sa première session le jeudi 20 septembre 2018 pendant la dernière journée de la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe (CR68) à Rome (Italie).
2. Le nouveau président, M. Ioannis Baskozos (Grèce), souhaite la bienvenue aux nouveaux membres de la Croatie, de la Fédération de Russie, de la Pologne et de la République de Moldova qui accompliront chacun un mandat de trois ans, de septembre 2018 à septembre 2021, en remplacement des membres de la Géorgie, de l'Islande, de l'Italie et du Tadjikistan, dont le mandat a expiré au CR68. La directrice régionale invite les nouveaux membres à se rendre au Bureau régional pour assister à une séance d'information sur les activités menées par ce dernier.
3. Le président indique que la Finlande assurera la liaison entre le Vingt-sixième CPCR et le Conseil exécutif durant l'année.
4. L'ordre du jour provisoire (EUR/SC26(1)/2) et le programme provisoire (EUR/SC26(1)/3) de la session sont adoptés.

Élection du bureau

5. M. Søren Brostrøm (Danemark) est élu vice-président du Vingt-sixième CPCR.

Réflexions sur le CR68

6. Les membres du CPCR félicitent le gouvernement italien et le secrétariat de l'OMS pour la réussite de la session. Le choix des thèmes a donné aux États membres l'occasion de débattre des questions qui les préoccupent. Les consultations approfondies ainsi que la production en temps voulu des documents de la session ont favorisé la recherche d'un consensus sur les propositions à l'examen, tandis que les tables rondes plus ciblées et bien dirigées ont permis une interaction d'un type différent, et ont encouragé les participants à s'appropriier les débats.
7. La présence de dirigeants politiques s'est avérée particulièrement importante, dans la mesure où elle a renforcé le plaidoyer en faveur de la santé et de l'OMS dans la Région européenne. Cette pratique doit se poursuivre dans les années à venir. En outre, des scientifiques de renom pourraient être invités à s'adresser au Comité régional afin de faire un lien entre la recherche et la pratique en santé publique. Tous les événements organisés lors du CR68 témoignent de l'approche intersectorielle actuellement adoptée dans la Région, y compris dans les bureaux géographiquement dispersés de l'Organisation.
8. Le CPCR soutient l'idée de présenter davantage de films ou de présentations vidéo sur les points à l'ordre du jour afin de transmettre plus efficacement les messages. Un membre a mis en évidence la densité des déclarations des représentants des organisations de la société civile (en particulier des étudiants en médecine et en pharmacie), des déclarations qui ont en outre dû être prononcées avec une très grande rapidité. Il est suggéré que ces organisations aménagent de petits stands en marge de la réunion, où elles pourraient présenter leurs travaux.

Les membres se félicitent des « séances d'étirements et de relaxation », et proposent qu'elles fassent partie intégrante de la session à l'avenir, le matin comme l'après-midi. Les activités sociales, notamment l'événement culturel organisé la veille, étaient excellentes.

9. La directrice régionale fait observer que les points inscrits à l'ordre du jour ont bénéficié d'un soutien sans précédent, témoignant de la relation de confiance qui s'est établie au fil des ans entre les États membres et le secrétariat. Elle souligne l'esprit de consensus qui a prévalu au cours de la session, ainsi que la participation active accrue des groupes sous-régionaux d'États membres. Les liens d'interdépendance entre les différents points de l'ordre du jour sont indicateurs de l'approche globale et intégrée adoptée par le Bureau régional afin de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le directeur général a été impressionné par la force et l'importance du Comité régional. Il verra également quels points de son programme mondial peuvent être inscrits à l'ordre du jour du CR69, et a l'intention d'être présent plus longtemps à la session de l'année prochaine.

Dates et lieux des prochaines sessions

10. Le Vingt-sixième CPRC décide de tenir sa deuxième session à Athènes (Grèce) les 5 et 6 décembre 2018 ; sa troisième session au Bureau régional à Copenhague (Danemark) les 13 et 14 mars 2019 (dates à confirmer) ; sa quatrième session au Siège de l'OMS à Genève (Suisse) les 18 et 19 mai 2019 ; et sa cinquième session au Bureau régional le 15 septembre 2019.

Sous-groupes du CPRC

11. Le Comité permanent convient que certains dossiers relevant du sous-groupe sur la gouvernance n'étant pas clos, celui-ci devrait par conséquent poursuivre ses travaux. Les membres restants du sous-groupe proviennent actuellement du Danemark, de la Hongrie, de la Slovaquie et de la Slovénie. Les membres du CPRC de la Fédération de Russie, de Pologne et de la République de Moldova se portent volontaires pour rejoindre le sous-groupe. Le CPRC décide que le membre hongrois en assumera la présidence.

12. De même, le sous-groupe sur les pays au centre, présidé par le membre slovène du CPRC et dont les membres restants proviennent de la Hongrie, de l'Ouzbékistan et de la Turquie, poursuivra également ses travaux. Les membres du CPRC de la Croatie, de la Pologne et de la République de Moldova expriment leur souhait de rejoindre le sous-groupe.

13. Le CPRC convient qu'à la suite des discussions qui ont eu lieu lors du CR68 sur le Cadre régional pour la surveillance et la lutte contre les moustiques invasifs et vecteurs de maladies et les maladies réémergentes à transmission vectorielle 2014-2020, il n'est pas nécessaire de maintenir son sous-groupe sur la lutte antivectorielle.

14. Les sous-groupes pourraient organiser des téléconférences à la fin de 2018 et au début de 2019 ; les premières réunions en personne se tiendront au Bureau régional le 12 mars 2019, la veille de l'ouverture de la troisième session du Vingt-sixième CPRC.

Aperçu préliminaire du CR69

15. La directrice régionale soumet un premier projet d'ordre du jour provisoire pour le CR69 (document EUR/SC26(1)/5). L'un des thèmes politiques et techniques proposés est le suivant : les soins de santé primaires : 40^e anniversaire de la Déclaration d'Alma-Ata. Il conviendrait d'examiner attentivement la manière de présenter ce point, étant donné que le Kazakhstan, pays hôte de la Conférence mondiale sur les soins de santé primaires (qui a eu lieu à Astana les 25 et 26 octobre 2018), prévoit de présenter les résultats de cette conférence au Conseil exécutif ainsi qu'à l'Assemblée mondiale de la santé en 2019. Il est donc suggéré que l'accent soit mis sur la mise en œuvre de la nouvelle vision des soins de santé primaires (Déclaration d'Astana) en Europe.

16. L'ordre du jour du CR69 ne devrait pas être trop chargé afin de donner aux représentants le temps d'interagir sur le sujet de l'élection du directeur régional.

17. Lors du CR68, les trois thèmes suivants ont été cités en vue de leur éventuelle inscription à l'ordre du jour du CR69 : le travail mené par l'OMS au niveau des pays, les activités des bureaux géographiquement dispersés de l'OMS comme partie intégrante du Bureau régional, et l'instruction en santé.

18. Le CPCR suggère que le CR69 examine en particulier la mise en œuvre des soins de santé primaires, notamment les liens existant entre soins de santé primaires et santé publique, ainsi que la question de l'innovation dans les systèmes de santé soulevée lors de la Réunion de haut niveau sur les systèmes de santé pour la prospérité et la solidarité : ne laisser personne de côté (Tallinn, Estonie, les 13 et 14 juin 2018).

19. Le président exécutif du CR68¹ attire l'attention sur le fait qu'un nouveau directeur régional sera élu l'année prochaine, et suggère qu'une réunion informelle ou un déjeuner ministériel soit organisé(e) au cours de laquelle ou duquel les représentants pourraient être informés du travail accompli par la directrice régionale pendant ses deux mandats. Un membre souligne l'excellent leadership dont a bénéficié la Région européenne de l'OMS lors de ces huit dernières années, et propose qu'une analyse des critères/éléments qui ont conduit à ce succès soit réalisée. Il est suggéré que ce point soit inscrit séparément à l'ordre du jour du CR69, car il pourrait être utile pour les dirigeants à venir, même dans les autres Régions.

Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session

20. Un membre propose que soient inscrits à l'ordre du jour de la deuxième session du Vingt-sixième CPCR un point sur le suivi des deux Réunions de haut niveau des Nations Unies sur les maladies non transmissibles et la tuberculose, qui doivent se tenir la semaine prochaine, et la préparation de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la couverture sanitaire universelle prévue en 2019.

¹ Présent à la session en sa qualité d'observateur, conformément à l'article 14.2.4 du Règlement intérieur du Comité régional de l'Europe.

Annexe 1. Ordre du jour

1. Ouverture de la session par le président et la directrice régionale
2. Adoption de l'ordre du jour et du programme provisoires
3. Accueil et présentation des nouveaux membres du Comité permanent du Comité régional de l'Europe (CPCR)
4. Réflexions sur la soixante-huitième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe
5. Élection du bureau du Vingt-sixième CPCR
6. Dates et lieux des prochaines sessions
7. Mise en place des sous-groupes du Vingt-sixième CPCR (le cas échéant)
8. Aperçu préliminaire de la soixante-neuvième session du Comité régional
9. Autres questions à l'ordre du jour, clôture de la session

Annexe 2. Liste des documents

Documents de travail

EUR/SC26(1)/1	Liste provisoire des documents
EUR/SC26(1)/2	Ordre du jour provisoire
EUR/SC26(1)/3	Programme provisoire
EUR/SC26(1)/4	Liste provisoire des participants
EUR/SC26(1)/5	Projet d'ordre du jour provisoire de la soixante-neuvième session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

= = =